

Bulletin d'inscription

Intitulé de la formation :

« Capacité à former les accompagnateurs de terrain »

Date : les 7,8 et 9 février 2024 (3 jours)

Lieu : Association Adèle Picot, 39 rue Notre dame des champs,75006 Paris

Horaires : 9h-17h

Intervenant : M. André Zeitler, Docteur en sciences de l'Education, spécialité formation des adultes

Coût de la formation : 650 euros pour les trois jours.

Objectifs de la formation :

- Etre capable d'organiser et mettre en œuvre une formation des tuteurs et des professionnels de proximité (accompagnateurs)
- Organiser des conditions d'accueil et socio-affectives propices aux développements professionnels des apprenants
- Organiser des conditions cognitivo-comportementales propices aux développements professionnels des apprenants
- Organiser des conditions de suivi, de formation et l'évaluation des compétences des apprenants

Méthode de formation :

- Etudes de cas
- Partage de documents tel portfolio

Contenu de formation :

- Apprentissage expérientiel et du développement professionnel
- Outils du tutorat
- Outils de la formation au tutorat

Coût de la formation : 650 euros pour les trois jours



Groupe d'études, de recherche et
d'action pour la formation d'aides-
soignants

Je m'inscris à la formation « **Capacité à former les accompagnateurs de terrain** »

NOM :

PRENOM

FONCTION :

Adresse mail :

NOM de l'Institut de Formation :

ADRESSE de l'Institut de Formation :

VILLE :

CODE POSTAL :

Nom de l'établissement support :

Nom du responsable des formations continues de l'établissement support :

Adresse :

Courriel :

Ville :

Code postal :

Organisme formateur pour le GERACFAS :

OGEC Saint Joseph Saint Thomas d'Aquin d'Ancenis, 66 rue du collège 44150 Ancenis Saint Géréon
SIREN 785926502

Siret : 439 055 013 000 15

N° de déclaration d'activité : 52440 39 34 44

ORGANISME PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERMANENTE ET CONTINUE

Association (Loi juillet 1901) – APE 8559 A

Numéro de certification qualiopi : certificat RNQ/2112-026

Bulletin d'inscription à retourner avant le 22 décembre 2023.